

CONVOCACTION

Date : 19 mars 2024

Affichée le : 19 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 22

Votants : 33

Pouvoirs : 11

Absent : 6

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Amadou KA - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

04 AVR. 2024
DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

08 AVR. 2024

Absents représentés

Mme MOUSSATEN
Mme TALL
Mme HAMADOUCH
Mme SOW
M. AÏT MESSAOUD
Mme ELONGUERT
M. EL OUASTI
Mme SENET
M. EL MOUSSAOUI
M. BOULHAMANE
M. FACCHINI

Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à M. VILLEMMAIN
Pouvoir à M. AKABLI
Pouvoir à Mme SAKHO
Pouvoir à M. DEME
Pouvoir à M. PERRIN
Pouvoir à Mme LEHNER
Pouvoir à M. BOUKHACHBA
Pouvoir à M. BULUT
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, Mme JACQUEMART, Mme M'BAYE, Mme MEHADJI, M. NACHITE, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Halimatou SAKHO

31 Relations Internationales - Subventions aux associations

Rapport de présentation :

Anne-Gaëlle PEREZ, Conseillère Municipale

La ville de Creil soutient les associations culturelles ou de solidarité à vocation internationale en les accompagnant dans leurs actions, le montage de projets et parfois l'attribution d'une aide financière directe.

Au vu des dossiers remis et du partenariat engagé, il vous est proposé de maintenir cette aide et de verser pour l'année 2024 les subventions suivantes :

Nom de l'association	Subvention accordée en 2023	Subvention sur fonctionnement 2024
Pharmacie Humanitaire Internationale PHI OISE	700€	700€
Comité de jumelage Creil	5 000€	5 000€
TOTAL	5 700€	5 700€

Aussi, il vous est demandé d'autoriser le versement de ces subventions.

Le Conseil Municipal pourra être amené à statuer en cours d'année pour soutenir d'autres demandes.

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Démocratie et citoyenneté » en date du 6 mars 2024,

Considérant le besoin de trésorerie des associations,

Considérant les projets présentés par les associations,

Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 32	Pour : 31	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 1
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'approuver, au titre de l'année 2024, l'attribution de subventions de fonctionnement conformément à la liste ci-dessus.

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet dans le budget de la Ville.

CREIL, le 08 AVR. 2024

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

Madame Halimatou SAKHO

Maire de Creil
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance

Publication électronique sur le site internet de la Ville le

08 AVR. 2024